



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 122138

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les résultats de l'étude présentée au début du mois de juin au dernier congrès de l'*American society of clinical oncology* à Chicago. Cette étude a testé de façon concluante le potentiel préventif d'une molécule, l'exémestane (nom commercial Aromasin), déjà utilisée en traitement. Parmi les 4 500 femmes ménopausées à haut risque de cancer du sein ayant participé à cette étude, la survenue de cancers était inférieure de 65 % chez celles traitées avec l'exémestane. Toutefois, comme cette molécule est ancienne, elle n'est plus protégée par un brevet ; aussi est-il peu probable que le laboratoire qui l'avait créée finance sa mise sur le marché. Par conséquent, il lui demande quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour favoriser la mise sur le marché de cette molécule.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122138

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11955

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)